

demande une extension à tout le canton des aménagements provisoires. La droite riposte.

Marc Moulin ☐ 17 commentaires 🖒 Mis à jour: 20.05.2020, 09h38



Les déplacements à vélo se verront facilités. LUCIEN FORTUNATI

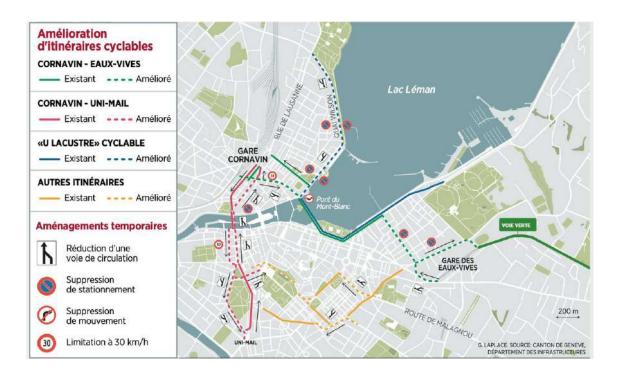
Rues de Chantepoulet, du Mont-Blanc et de la Croix-Rouge, pont de la Coulouvrenière. Le réseau de voies cyclables provisoires, liées au contexte sanitaire, a encore progressé mardi. Mais certains en veulent encore plus que ce qui est prévu.

C'est le cas d'Ensemble à Gauche qui vient de déposer un projet de résolution au Grand Conseil. «Les aménagements ne concernent que le centre-ville, déplore le député Pierre Bayenet, premier signataire. Beaucoup de routes demandent encore des solutions et nous proposons aussi que des P+R soient aménagés afin qu'on puisse passer de la voiture au vélo. Les infrastructures actuelles étant souvent pleines, on pourrait très bien imaginer parquer les véhicules en épi au bord de la route Blanche une fois qu'ils ont franchi la douane de Thônex-Vallard. On est conscient que certaines personnes n'ont d'autre choix que la voiture: c'est à elles que son usage doit être réservé.»

https://www.tdg.ch/le-reseau-cyclable-provisoire-setend-encore-pas-assez-740108471286

Pour sa part, l'État compte s'en tenir au cœur urbain. Le Département des infrastructures juge que les «grandes pénétrantes sont grosso modo équipées et que la lacune vient surtout de la rupture lorsqu'on arrive au centre et qu'on veut poursuivre le trajet d'une rive à l'autre ou d'un point stratégique à un autre».

Les milieux droitiers sont outrés par l'expansionnisme d'Ensemble à Gauche. Tout en plaidant pour la complémentarité des transports, le directeur de la Chambre de commerce et d'industrie rappelle qu'à l'image des livraisons, «de nombreuses activités ne pourront tout simplement jamais être menées sans véhicule motorisé», même électrique. Vincent Subilia ajoute que, pour ce qui a été fait en Ville, «les entraves disproportionnées à la circulation automobile ont pour conséquence un engorgement des axes structurants, conduisant à une véritable paralysie urbaine», pénalisante pour une économie meurtrie qui attendait «avec impatience la modeste bouffée d'oxygène que promettait le déconfinement».



L'aménagement provisoire amorcé rue de la Croix-Rouge, impliquant un sens unique pour le trafic motorisé, sème aussi la discorde alors qu'un projet définitif analogue est contesté dans un recours soutenu par le TCS. Déplorant l'inclusion du tronçon dans les aménagements provisoires, celui-ci juge toujours indésirable un potentiel report du trafic sur la rue De-Candolle et estime suffisant l'itinéraire cyclable via les Bastions. Aux yeux de l'État, le nouveau tronçon provisoire offre un lien entre Malagnou et les Tranchées d'une part et, de l'autre, la Jonction, Georges-Favon et la Corraterie.

Publié: 19.05.2020, 16h31